



## UNION EUROPÉENNE

### Conseil permanent de l'OSCE No. 1529 Vienne, le 24 juillet 2025

#### **Déclaration de l'UE sur "Les dernières réformes et développements dans la République de Moldavie"**

1. L'Union européenne réaffirme que l'avenir de la République de Moldavie doit être déterminé librement et démocratiquement par ses citoyens, sans pression extérieure, sans ingérence étrangère ni manipulation. Nous condamnons fermement les menaces hybrides persistantes et croissantes posées par la Russie qui visent à saper les élections démocratiques en Moldavie, y compris par la manipulation de l'information et par l'ingérence, dont la corruption électorale à grande échelle usant de mandataires locaux. L'Union européenne est déterminée à soutenir la résilience de la République de Moldavie dans la lutte contre ces actions déstabilisatrices, y compris au travers de la mission de partenariat de l'UE en Moldavie, et du Plan de croissance pour la République de Moldavie doté de 1,9 milliards d'euros pour la période 2025-2027.
2. L'UE salue les efforts et l'engagement continu de la République de Moldavie à poursuivre résolument son programme de réformes axé sur les efforts visant à renforcer l'État de droit et les droits fondamentaux, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités. Des progrès ont été réalisés dans la réforme judiciaire, notamment des efforts visant à renforcer l'indépendance des juges, à améliorer la transparence et à moderniser l'administration judiciaire. L'UE continuera à soutenir la République de Moldavie dans cette entreprise.
3. Nous appelons à ce titre la Russie à cesser ses tentatives de déstabiliser la République de Moldavie, à respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale, à retirer les forces et les équipements militaires russes qui y stationnent illégalement, ainsi qu'à détruire

les stocks de munitions et d'armements du dépôt de Cobasna qui font peser une menace sérieuse aux populations des deux rives du pays.

4. L'UE réaffirme sa détermination à soutenir la République de Moldavie dans la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale conformément à sa constitution. L'UE soutient un règlement pacifique, global et durable du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, dans ses frontières internationalement reconnues, avec un statut spécial pour la région de Transnistrie.

*L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'Islande, le Liechtenstein, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, la République de Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.*